

Formation de formateur à la sécurité du travail en hauteur



OBJECTIFS

- Identifier un contenu de formation spécifique à la sécurité du travail
- Concevoir le déroulé pédagogique et les supports associés.
- Animer une séquence de formation théorique.
- Concevoir et animer en toute sécurité des exercices pratiques qui seront proposés lors des formations.
- Évaluer les participants en fin de formation.

PUBLIC

- Toute personne amenée à devenir formateur travaux en hauteur interne.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maîtriser la langue française pour une bonne compréhension.
- Être volontaire pour devenir formateur interne.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

GROUPE

- 4 personnes max.

TARIF

- A partir de 2970 €HT groupe pour 3 jours

DURÉE

- De 3 jours (21h) à 5 jours (35h) selon l'expérience des apprenants.

CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE

Formation à la sécurité du travail en hauteur (7 heures)

- Permettre à la personne d'assurer sa propre sécurité
Vivre/visualiser l'objectif qui devra être atteint au terme de la formation
- Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).
- Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.
- Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).
- La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.
- La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.
- Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.
- Harnais :
Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal (pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).
- Liaisons antichute :
Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.
- Ancrages provisoires et/ou fixes :
Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, par exemple : sécurisation des accès (échelle), présence d'ancrages à demeure, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...), etc.



CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE (suite)

S'approprier quelques fondamentaux de l'animation et de la conception de formation (7 heures)

- Identifier le rôle de formateur
- Identifier les étapes de la conception d'une formation
 - Organiser son action
 - Analyser la demande de formation
 - Identifier les différents niveaux d'objectifs.
- Choisir les méthodes et techniques pédagogiques appropriées
 - Distinguer les différentes stratégies d'apprentissage (imitation, découverte,...)
 - Identifier les différentes méthodes pédagogiques (reproduction, problème,...)
 - Identifier différentes techniques d'animation (orale, support écrit, démonstration,...)
 - Choisir la technique la mieux adaptée.
- Animer une séquence de formation ;
 - Prendre la parole avec aisance.
 - Utiliser verbal et non verbal

Identifier et mettre en place un contenu de formation théorique et pratique (14 heures)

- Identifier le contenu de formation à dispenser
 - La sensibilisation aux risques du travail en hauteur
 - La réglementation spécifique au travail en hauteur
 - Les éléments fondamentaux du travail en hauteur : Force de choc, Facteur de chute, Tirant d'air
 - Les EPI : leurs spécificités et conditions d'utilisation
 - Le rôle et la responsabilité du futur formateur au sein de son entreprise
- Concevoir un déroulé pédagogique de la partie théorique et le support associé
- Comment dispenser ce contenu de formation
- Simulations d'animation de la partie théorique pour expérimenter un déroulé et permettre à notre formateur d'évaluer les apprenants (et définir des objectifs personnalisés).
- Concevoir des exercices pratiques permettant de former des personnes aux travaux en hauteur.
- Comment mettre ces exercices pratiques en œuvre en toute sécurité.
- Simulations d'animation de la partie pratique pour s'exercer et permettre à notre formateur d'évaluer les apprenants (et définir des objectifs personnalisés).

Être évalué et accompagné dans son nouveau rôle de formateur (7 heures)

- Comment et sur quels critères évaluer des apprenants
- Concevoir une grille d'évaluation
- Ateliers de séquence d'animation théorique et pratique pour s'exercer
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses apprenants

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

ÉVALUATION

- Ateliers sous forme de jeu de rôle (capacité des nouveaux formateurs à dispenser un contenu de formation juste et compréhensible, à assurer la sécurité de leurs apprenants lors des exercices pratiques et à évaluer les apprenants en fin de formation).
- Questionnaire théorique (note > à 80%).

OPTION ACCOMPAGNEMENT

Cette option propose au futur formateur un accompagnement lors de l'animation de sa 1^{ère} session de formation (1 journée). L'objectif est de lui permettre de bénéficier :

- D'un « filet » de sécurité en cas de difficulté.
- D'une analyse de sa prestation sur les points de satisfaction et de définir des axes d'améliorations.